

ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX

DGSRS – Systèmes d'alimentation sans coupure

1.0 Portée

L'exigence, y compris les composantes facultatives, sera exécutée sur cinq (5) exercices du gouvernement du Canada, avec la possibilité de prolonger pour deux (2) périodes d'un an.

Le contrat initial exigera la livraison des produits spécifiés à l'annexe B avec livraison au plus tard le 31 mars 2022. Le contrat comprendra des dispositions pour amender pour les livraisons supplémentaires des produits spécifiés à l'annexe B au prix ferme spécifié dans la soumission retenue.

Les exigences futures pour les systèmes d'alimentation sans coupure, les distributeurs d'alimentation et les produits connexes en soutien de l'infrastructure informatique des salles de télécommunications et des salles d'équipement principale (MER) du GC seront satisfaites au moyen d'amendements à ce contrat lorsque la situation le permet. SPC utilisera également le contrat pour maintenir un petit inventaire opérationnel de systèmes d'alimentation sans coupure pour répondre aux exigences pressantes du GC.

2.0 Survol des exigences

2.1 Livrables

L'exigence est principalement pour cinq (5) types de systèmes d'alimentation sans coupure pour rencontrer les besoins identifiés pour une variété d'environnements réseau à travers le Canada. Ces types sont :

Type	Description
1500VA	Type de système d'alimentation sans coupure déployé dans la plupart des circonstances pour soutenir les salles télécom de petite et moyenne taille. SPC anticipe commander le plus haut volume de ce type.
2000VA	Type de système d'alimentation sans coupure déployé dans les salles télécom de petite et moyenne taille.
3000VA	Type de système d'alimentation sans coupure déployé dans les salles télécom lorsqu'il y a une haute densité d'équipement ou un nombre restreint de circuits disponibles.
5000VA	Type de système d'alimentation sans coupure typiquement déployé dans les salles d'équipement principales ou des circuits 208 V / 240 V sont en fonction.
De bureau	Type de système d'alimentation sans coupure de bureau pour adresser une exigence potentielle pour de l'alimentation sans coupure pour les employés du GC travaillant de la maison. Ce type n'est pas immédiatement requis et est inclus en tant que contingence pour répondre à d'éventuels besoins.

De plus, il y a une exigence pour neuf (9) types de distributeurs d'alimentation pour une flexibilité dans la fourniture du courant aux actifs de réseautique et de sécurité informatique dans une variété d'environnements. Ces types sont :

Type de distributeur	Description
5-15P - Vertical	Distributeur d'alimentation pour circuit de 15 Ampères pour les exigences en rack de serveur
5-15P - Vertical géré	Distributeur d'alimentation géré pour circuit de 15 Ampères pour les exigences en rack de serveur ou un contrôle par prise de courant individuelle est requis
5-15P - Horizontal	Distributeur d'alimentation pour circuit de 15 Ampères pour les exigences en rack de télécommunications
L5-20P - Vertical	Distributeur d'alimentation pour circuit de 20 Ampères pour les exigences en rack de serveur
L5-20P - Vertical géré	Distributeur d'alimentation géré pour circuit de 20 Ampères pour les exigences en rack de serveur ou un contrôle par prise de courant individuelle est requis
L5-20P - Horizontal	Distributeur d'alimentation pour circuit de 20 Ampères pour les exigences en rack de télécommunications
L6-30P - Vertical	Distributeur d'alimentation pour circuit de 30 Ampères pour les exigences en rack de serveur
L6-30P - Vertical géré	Distributeur d'alimentation géré pour circuit de 30 Ampères pour les exigences en rack de serveur ou un contrôle par prise de courant individuelle est requis
L6-30P - Horizontal	Distributeur d'alimentation pour circuit de 30 Ampères pour les exigences en rack de télécommunications

Finalement, directement relié à ces livrables principaux, SPC requiert également des modules de batteries supplémentaires, du matériel de montage en rack et des modules de capteur environnemental conformément aux annexes B et C.

2.2 Garantie

Tous les systèmes d'alimentation sans coupure applicables doivent inclure une garantie de 5 ans fournie par le fabricant d'équipement d'origine (FEO) directement à SPC. La garantie doit fournir une autorisation de retour de marchandise (ARM) avec remplacement anticipé pour toute défaillance matérielle pendant la période de 5 ans, et ce sans frais à SPC pour l'expédition et le fret. La période de garantie doit commencer au plus tôt au moment de la livraison.

2.3 Annonces de fin de vie

Tout livrable faisant l'objet d'une annonce officielle de fin de vie par le fabricant d'équipement d'origine (FEO) pendant la durée de vie du contrat devra être remplacé par le remplacement suggéré par le fabricant dans tous les amendements futurs au contrat. Le produit de remplacement doit offrir des capacités entièrement équivalentes ou améliorées et être livré au même coût unitaire que le produit livrable qu'il remplace.

3.0 Évaluation et livraison

3.1 Évaluation

SPC évaluera les réponses des soumissionnaires dans les 10 jours ouvrables suivant la fin de la période de sollicitation. Le soumissionnaire conforme au plus bas prix sera identifié en utilisant le coût total calculé de toutes les quantités de l'annexe B spécifiées dans la colonne D (aux fins d'évaluation financière seulement) parmi les soumissionnaires dont la réponse est considérée comme techniquement conforme. SPC pourra demander des questions de clarification aux soumissionnaires au cours de l'évaluation.

3.2 Livraison

La livraison initiale du contrat sera pour les quantités spécifiées dans la colonne F de l'annexe B seulement.

Toutes les marchandises commandées au cours de l'exercice 2020-2021 doivent être livrées au plus tard le 31 mars 2022. Les amendements futurs au contrat spécifieront un délai raisonnable pour la livraison dans le cadre des modalités de l'amendement.

L'entrepreneur doit s'assurer que toutes les expéditions indiquent clairement le numéro de demande APL et le numéro de contrat sur les bordereaux d'emballage. L'entrepreneur doit également fournir un préavis de deux jours au contact de livraison pour toutes les expéditions.

3.3 Facturation

Le paiement se fera par envoi, à terme échu, dans les 30 jours suivant la livraison de la marchandise.